



**JOYEUSES FÊTES!**



**SEYMAZ-SUD EN ZONE  
ORDINAIRE, UN ESSAI QUI DOIT  
ÊTRE CONCRÉTISÉ**

**BIODIVERSITÉ EN ZONE  
VILLAS, OBSERVEZ-LA TOUTE  
L'ANNÉE**

n° 151 - Décembre 2025

# Augmentation des subventions énergétiques



Tout savoir sur  
les subventions  
[ge-energie.ch](http://ge-energie.ch)

Profitez dès maintenant d'aides financières  
pour vos travaux de rénovation!



**6 bonnes raisons  
de se lancer!**

- ✓ Diminuer votre facture énergétique
- ✓ Respecter les exigences légales
- ✓ Augmenter la valeur de votre bien
- ✓ Améliorer votre confort de vie
- ✓ Contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>
- ✓ Réduire vos coûts de rénovation et diminuer vos impôts

Le Programme Bâtiments et le canton de Genève soutiennent financièrement les assainissements énergétiques.



Le Programme Bâtiments



Déposez votre dossier avant  
le démarrage des travaux sur  
[www.leprogrammebatiments.ch](http://www.leprogrammebatiments.ch)



Clés  
du Climat  
Genève



## IMPRESSUM



Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable  
Pic-Vert Assprop Genève  
20, rue Jean-Sénébier  
1205 Genève  
CCP 01-29971-8

### COMITÉ GENÈVE

Michel Schmidt, *Président*  
Alain Burri, *Vice-Président*  
Fabio Dacuna, *Trésorier*  
Lauren Baddeley  
Andreas Fabjan  
Alain Gaumann  
Marielena Gautrot  
Christian Gottschall  
Paul Hanna  
Christina Meissner  
Jean-Claude Michellod  
Claude Miffon  
Christophe Ogi

### SECRETARIAT

Coralie Lachages  
Linda Sémon

Organigramme complet:  
[geneve.assprop.ch](http://geneve.assprop.ch)

### SECTION VAUD et autres cantons

Assprop Vaud  
65, Grand'Rue – 1296 Coppet  
[vaud.assprop.ch](http://vaud.assprop.ch)

### COMITÉ

Pierre Ricq, *Président*  
Michel Schmidt, *Vice-Président*  
Badr Berbar, *Trésorier*  
Emmanuel La Roche  
Yannis Eggert  
Christophe Ricq  
Sandra Cadei

Photo de couverture:

© AdobeStock\_Doreen B. Photography

### Le journal paraît 4 fois par an

Rédaction:  
Christina Meissner  
Impression:  
Atar Roto Presse SA, Genève  
Publicité:  
HP media SA  
Ghislaine Houter  
T. 022 786 70 00  
077 474 11 77  
[ghislaine@hpmedia.ch](mailto:ghislaine@hpmedia.ch)



# SOMMAIRE

## TERRITOIRE

Un petit goût de satisfaction :  
retrait du Projet de loi 12'162 à Lancy Pont-Rouge Vignes **6**

## ECHOS DU PARLEMENT

Seymaz-Sud en zone ordinaire :  
un essai qui doit être concrétisé **7**

## DOSSIER

Jardins et étude biodiversité en z5 **8**

## JARDIN

Nourrir les oiseaux en hiver **12**

## PORTRAIT

L'Association franco-suisse qui voulait sauver l'Aire **14**

## MAISON

La nature au cœur de la maison **16**

## LA PLUME EST À VOUS

Soutien au solaire menacé **20**

## VOTRE ASSOCIATION

Pic béton **21**



## PIC-VERT ASSPROP

rue Jean-Sénébier 20, 1205 Genève

Administration et secrétariat: le matin de 8h30 à 12h30 (sauf le vendredi)

☎ 022 810 33 20

[info@assprop.ch](mailto:info@assprop.ch) - [www.assprop.ch](http://www.assprop.ch)

## Permanences téléphoniques gratuites

### NOTAIRE

Pour toutes questions et conseils relatifs au domaine notarial (achat, vente, succession servitudes, etc.) un notaire est à votre disposition par téléphone les jours suivants:

- Lundi de 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h

Pour obtenir les coordonnées du notaire de notre permanence **merci de prendre contact avec notre secrétariat**

### FISCALITÉ

Pour tous conseils fiscaux privés  
DF Conseils Fiduciaire SA

**Le vendredi de 14h à 16h**

☎ 022 345 03 00

Email: [fiscal@assprop.ch](mailto:fiscal@assprop.ch)

### JURIDIQUE

Pour toutes questions sur les droits de la propriété et sur l'aménagement du territoire.

**Lundi et mercredi de 14h à 17h**

☎ 022 592 52 70

Email: [juridique@assprop.ch](mailto:juridique@assprop.ch)

### ASSURANCES

**Tous les jours 24h/24**

☎ 022 338 03 10

Fax: 022 810 33 21

Email: [info@lemanrisco.com](mailto:info@lemanrisco.com)

Web: [www.lemanrisco.com](http://www.lemanrisco.com)

### ARCHITECTE/ÉNERGIE

Pour tous conseils sur les aspects liés à la construction et à l'énergie du bâtiment, audit énergétique, rénovations ou solutions d'isolation, subventions, autorisations. Pour les cas plus complexes, mandats et expertises sur place à tarifs privilégiés.

**Le lundi de 10h à 12h**

☎ 022 777 16 18

Email: [ogi@eco-logique.ch](mailto:ogi@eco-logique.ch)

Web: [www.eco-logique.ch](http://www.eco-logique.ch)



Michel Schmidt  
Président Pic-Vert  
Assprop Genève



Notre association célèbrera en 2026 sa 40<sup>ème</sup> année d'existence. Depuis sa création, elle défend les intérêts des propriétaires individuels de biens immobiliers, principalement des villas, en encourageant une qualité de vie durable s'inscrivant dans une croissance raisonnée et un bâti qui respecte l'écologie, la mixité sociale et la responsabilité individuelle.

Dans un document du 8 février 2017 de 54 pages, intitulé *Aménagement, la fuite en avant!*, lequel avait été largement diffusé, Pic-Vert expliquait qu'elle constatait que les objectifs de croissance raisonnée avec un bâti qui respecte

l'écologie, la mixité sociale et la responsabilité individuelle étaient mis en péril par la volonté clairement exprimée du Conseil d'Etat de créer 39'000 logements d'ici 2030, dont 2/3 de locatifs et 1/3 de logements sociaux, pour accueillir 84'000 personnes supplémentaires, nombre porté à 135'000 personnes d'ici 2040, soit 635'000 habitants au total sur le territoire du Canton de Genève.

Pic-Vert avait donc pris la décision de répondre à la prise de position du Conseil d'Etat. L'objectif poursuivi était de démontrer que la fuite en avant dans laquelle le Conseil d'Etat s'était lancé n'aboutirait qu'à

la destruction à terme de la qualité de vie de l'ensemble des habitants de Genève.

Pour démontrer son caractère constructif, Pic-Vert avait également listé un certain nombre de propositions très concrètes pour encourager un aménagement différent de notre territoire. Ces propositions sont résumées aux pages 52 et 53 de ce document qui est consultable sur notre site Internet.<sup>1</sup>

Ce document avait été fédérateur de nos combats menés depuis lors.

Après sa large diffusion, notre association avait été reçue par

le Conseiller d'Etat en charge du Département du territoire pour discuter de son contenu. Elle a ensuite pu siéger dans de nombreuses Commissions extraparlimentaires pour être en mesure de porter ses positions et messages directement auprès des instances décisionnaires du Canton en matière d'aménagement du territoire.

Certaines de ses propositions ont d'ailleurs été suivies d'effets par la suite, par exemple :

a) l'abandon de la densification systématique et sans remise en question des zones villas en application de l'art. 59 al. 4 de la loi sur

 **Gindraux  
Fenêtres**

100% suisse  
Fabrication et pose par nos soins



# Votre Fenêtrier® suisse depuis 1907

Route des Jeunes 41 – 1227 Carouge – geneve@gindraux.ch – 022 555 26 40

[gindraux.ch](http://gindraux.ch)

les constructions et installations diverses (LCI) et

b) une volonté exprimée par le Canton de tenir compte de la protection de l'environnement, incluant la biodiversité, dans sa politique d'aménagement du territoire.

Près de 10 ans après la diffusion de ce document, un nouveau Conseiller d'Etat, Monsieur Nicolas Walder, a été élu à la tête du Département du territoire, dans un contexte où le Plan Directeur cantonal 2050 est en pleine révision, avec comme objectif prioritaire de placer la protection

de notre environnement, incluant le socle du vivant et la réduction de CO<sub>2</sub>, au cœur des réflexions et travaux.

Nous le félicitons pour son élection et nous nous réjouissons de pouvoir échanger avec lui, notamment concernant la zone villas qui abrite une biodiversité remarquable. Nous allons d'ailleurs solliciter prochainement une rencontre avec lui.

Pour ce faire, notre association a pris la décision de rédiger un document complémentaire à

notre prise de position de 2017 qui est en cours de finalisation au jour de la rédaction du présent éditorial et qui est intitulé: «*Construire autrement à Genève*».

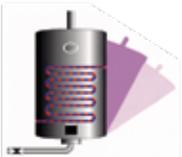
Ce document se fonde sur l'expérience que nous avons retirée ces dernières années de notre participation aux Commissions précitées et sur les retours que nous recevons de nos membres et associations partenaires sur le terrain.

Nous serons en mesure de publier et de vous communiquer prochainement ce document qui comprend aussi de nouvelles propositions actualisées.

Cela étant précisé, je profite du présent éditorial pour vous souhaiter au nom du Comité de l'association de merveilleuses fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches. ■

Cela étant précisé, je profite du présent éditorial pour vous souhaiter au nom du Comité de l'association de merveilleuses fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches. ■

<sup>1</sup> <https://geneve.assprop.ch/presentations/rapport-de-pic-vert-lame-nagement-logement/>



**AMBROSIO S.A.**

POMPES À CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES  
THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES  
INSTALLATIONS & ENTRETIEN CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES  
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS  
DÉSEMBOUAGE RADIATEURS & CHAUFFAGE AU SOL

2, route de Jussy - 1225 Chêne-Bourg | [www.ambrosiosa.ch](http://www.ambrosiosa.ch)  
Tél : 022 349 85 77 | Fax : 022 349 46 28 | Email : [info@ambrosiosa.ch](mailto:info@ambrosiosa.ch)



**L'énergie, au bon moment**

Essence, Diesel,  
Mazouts de qualité supérieure **NEOFLAM**

[shop.varoenergy.ch](http://shop.varoenergy.ch) – 0800 63 63 52



# Un petit goût de satisfaction :

## retrait du Projet de loi 12'162 à Lancy Pont-Rouge Vignes

Le 6 juin 2016, le DALE (ancien nom du département du territoire) informait les propriétaires du secteur Pont-Rouge – Vignes de l'ouverture d'une enquête publique relative à un projet de modification des limites de zones.

Ce projet visait le déclassement de parcelles situées en zone 5 (villas) en zone de développement 3, comme confirmé par la publication du projet de loi 12'162 dans la Feuille d'avis officielle du 23 août 2017.

Le 21 sept 2017, les propriétaires et locataires du secteur ont adressé, par lettre recommandée, leur opposition à ce projet de loi. Sans entrer dans le détail, dans ce courrier de cinq pages, nous relevions notamment :

- La violation du principe d'égalité de traitement (à ce jour, aucune réponse cohérente ne nous est parvenue sur ce point) ;
- La violation du plan directeur communal de Lancy et la mise en péril d'un couloir biologique.
- Le manque de prise en compte de la question de la mobilité.

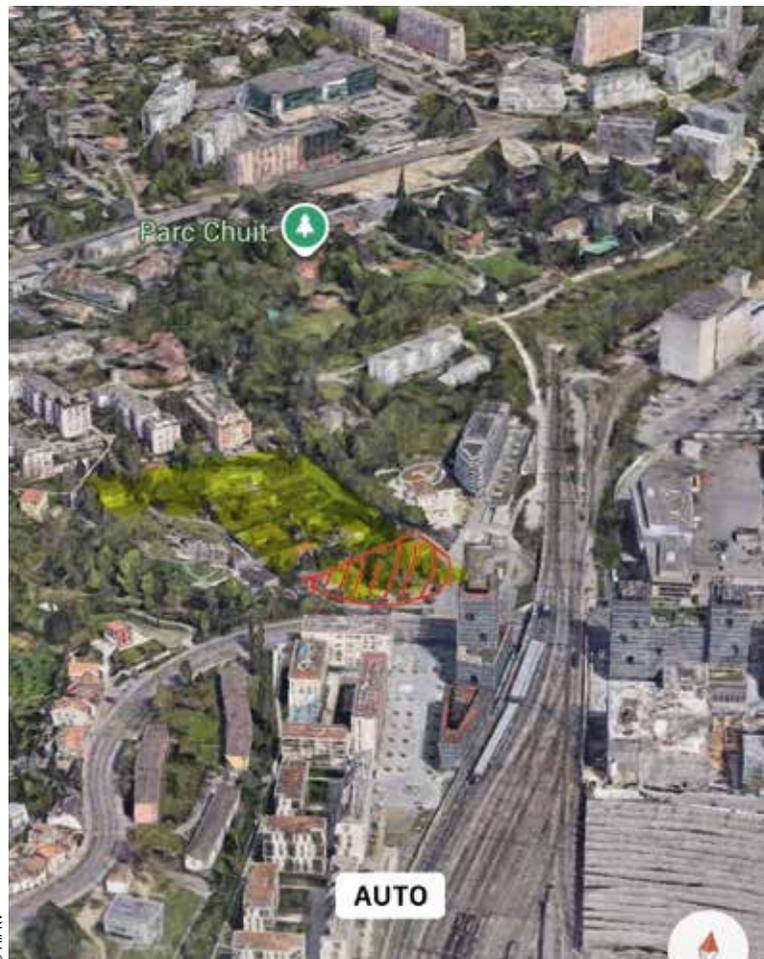
Pour mémoire, ce n'est que le 30 janvier 2017, soit six mois plus tard, que le DALE nous a enfin répondu. Entre-

temps, nous nous sommes constitués en association, le 10 avril 2017, sous le nom de AIPRV (Association des Intérêts du Pont-Rouge Vignes).

C'est avec énergie et détermination que nous avons multiplié les actions et les contacts : envoi d'environ 300 courriers, entre autres à M. Antonio Hodgers, aux députés, au département, à la commission d'aménagement du territoire, ainsi qu'à diverses associations, dont Pic-Vert, à laquelle nous nous sommes affiliés.

Notre principal interlocuteur a été la commune de Lancy, sans laquelle les choses auraient été bien plus compliquées. Nous avons été largement aidés par le fait que le projet de loi (PL) présenté violait le plan directeur communal, mettant en péril un couloir biologique reliant le magnifique vallon de l'Aire au parc Chuit, et représentant ainsi une menace pour la biodiversité.

À cet égard, soutenus par la commune de Lancy et par l'association Pic-Vert, nous avons mandaté une étude destinée à démontrer l'importance de la préservation de ce couloir écologique et des surfaces de biodiversité attenantes, en vue de leur valorisation.



© AIPRV

De plus, ce PL comportait une aberration urbanistique, prévoyant la création d'un parc public de 4500 m<sup>2</sup> sur un lieu inaccessible et inadapté. Notre association a alors proposé à la commune de Lancy de déplacer ce parc au bas de la rampe du Pont-Rouge le long de la rivière l'Aire (voir photo surface striée en rouge), site bien plus pertinent, mais impliquant l'acquisition de trois parcelles pour son implantation.

Nous avons été largement soutenus par les autorités communales de Lancy, que nous remercions chaleureusement. Le 30 mars 2017, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un avis défavorable au PL 12'162. De plus, le Conseil administratif a adressé un courrier au Grand Conseil, confir-

mant son soutien au refus présenté par notre association et approuvant notre proposition de déplacement du parc public. Suite à cela, le Conseil d'Etat a, le 19 mai 2025, retiré le projet de loi 12'162.

Il est encourageant de constater que, lorsque les oppositions sont motivées, logiques et argumentées, et que la communication, la compréhension et l'objectivité se conjuguent pour rechercher des solutions constructives, le succès est au rendez-vous. ■

**V. GUIMET FILS S.A.**  
☎ 022 906 05 60

**Entretien des canalisations**

**Travaux de maçonnerie**

**Pompage de fosses**

**Inspection caméra**

**DEVIS GRATUIT**

**24/24  
Dépannage  
7/7**



📍 Chemin du Château-Bloch 15 - 1219 Le Lignon

☎ 022 906 05 60

🌐 [www.guimet.ch](http://www.guimet.ch)





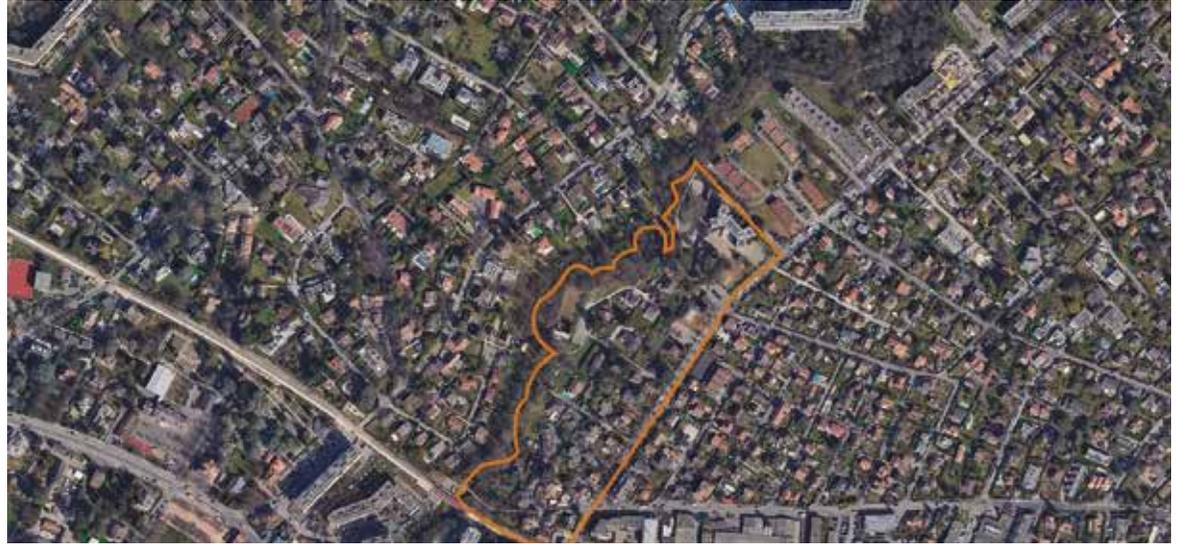
# Seymaz-Sud en zone ordinaire : un essai qui doit être concrétisé



Sébastien Desfayes, Député

**Lors de sa séance du 2 octobre 2025, le Grand Conseil a décidé de déclasser le secteur de Seymaz-Sud en zone ordinaire. Ce faisant, la majorité du parlement a souhaité envoyer un signal fort: démontrer qu'il est possible de concevoir et de réaliser des projets d'aménagement du territoire de qualité en dehors du cadre contraignant de la zone de développement. Cette décision se veut un test, illustrant la volonté de la droite et du centre d'explorer des alternatives plus souples à l'étatisme rigide et ruineux de la zone de développement, prenant ainsi en compte les préoccupations des propriétaires et des habitants.**

Classé originellement en zone 5, le périmètre de «Seymaz-Sud» est situé en périphérie de la gare du Léman Express de Chêne-Bourg. Inscrit dans le plan directeur cantonal et dans le plan directeur de la commune comme un secteur à densifier, il avait été l'objet d'un projet de déclassement en zone de développement. C'était compter, heureusement, sans l'opposition des propriétaires, particulièrement inquiets, à juste titre au demeurant, de la perte de valeur de leurs parcelles. Néanmoins, ils se montraient non seulement ouverts à la conduc-



Surligné en orange, le périmètre de Seymaz Sud

tion de logements mais aussi créatifs en proposant des adaptations de la zone ordinaire pour prévenir le risque d'un urbanisme morcelé et pour financer les équipements publics.

C'est dans ce contexte que les représentants de l'association des propriétaires ont proposé l'élaboration d'un plan localisé de quartier (PLQ) couvrant l'ensemble du périmètre et l'introduction d'une taxe d'équipement. Le Grand Conseil a ainsi accompagné la loi de déclassement d'une motion prévoyant la mise en œuvre de ces deux instruments, au grand dam de la gauche qui n'avait cessé d'arguer ces vingt dernières années que l'adoption d'un PLQ et le financement des équipements publics étaient irréalisables en zone ordinaire.

Bien que le Conseil administratif de Chêne-Bourg ait initialement émis des réserves sur le déclassement en zone ordinaire, elle a, après plusieurs échanges construc-

tifs, admis que les principes urbanistiques répondaient à ses attentes. Il est vrai que ce déclassement constitue aussi un bol d'air fiscal des plus bienvenus pour une des communes les plus pauvres du canton.

Sans surprise aucune, la gauche a d'ores et déjà lancé un référendum contre le déclassement de Seymaz Sud. A l'écouter, il ne faudrait pas loger les familles genevoises payant des impôts et se focaliser sur la construction de logements sociaux, dont chacune des unités grève les finances du canton et de la commune de charges sup-

plémentaires. Le budget 2026 de l'Etat de Genève, dont le déficit avoisinera sans doute les 700 millions de francs, illustre parfaitement l'impasse où nous mène la politique du « tout logement social ».

Il sera donc essentiel de remporter le référendum sur le déclassement de Seymaz Sud pour permettre à l'avenir l'émergence de projets, élaborés de concert avec les propriétaires, présentant des solutions innovantes pour répondre aux besoins en logement tout en respectant la propriété privée, les dynamiques locales et les finances publiques. ■



Le peuple sera amené à se prononcer sur cette modification de zone. Merci de soutenir les propriétaires de ce quartier et de voter OUI au déclassement en zone ordinaire de Seymaz Sud



# Jardins et étude biodiversité en z5



Christina Meissner, Députée  
Membre du comité Pic-Vert  
Assprop Genève

Si la Suisse a longtemps été pionnière sur les questions environnementales, l'effondrement auquel on assiste actuellement montre que l'on n'en a pas fait assez pour la biodiversité. La vision strictement anthropocentrique avec laquelle on a abordé notre relation avec la nature en est la cause. Strictement focalisés sur nos propres envies, largement confondues avec nos besoins, nous avons oublié que **la biodiversité doit d'abord être protégée pour elle-même pour pouvoir fournir les fonctionnalités qu'on en attend**, notamment les plus fondamentales pour notre existence et notre bien-être.

Compte tenu des changements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité qui interviennent aujourd'hui, pouvons-nous nous offrir le luxe de détruire l'existant et d'attendre des dizaines d'années jusqu'à ce que les biotopes de substitution remplissent les mêmes fonctionnalités écosystémiques que ceux que nous aurons sacrifié sur l'autel de la croissance ?

Ces lignes et les suivantes, je les ai écrites en 2020 dans ce même journal. Rappeler ce qu'est la biodiversité, pourquoi et comment la préserver dans le contexte des études de biodiversité lancées cette année par Pic-Vert et ses associations partenaires me paraissait tout à fait pertinent.



© imhof94ch-Fotolia.com

## Ne pas confondre biodiversité et espaces publics !

La richesse en biodiversité de n'importe quel territoire, qu'il soit urbain ou agricole, naturel ou reconstitué, dépend du nombre et de la diversité en espèces végétales et animales qui le peuplent, de la diversité des biotopes et du fonctionnement du tout. Sans oublier qu'il faut du temps et certaines conditions pour que n'importe quel écosystème déploie son fonctionnement optimal.

Par exemple, pour que les services écosystémiques attendus d'un arbre atteignent leur apogée, ce dernier doit atteindre un âge avancé. La qualité du réseau qu'il aura développé avec ses semblables, la fertilité du sol dans lequel il est implanté (elle-même dépendant de l'ancienneté du sol), le climat, et enfin la manière dont le tout est entretenu, sont les éléments interdépendants à sa bonne croissance. On comprend ainsi aisément qu'une compensation écologique, visant le remplacement d'un vieil arbre coupé, par un jeune arbre planté, n'est pas équitable, puisqu'il faudrait 2'000 jeunes arbres pour remplacer les services rendus par un seul arbre centenaire.

## L'enjeu n'est pas au niveau foncier

La nature ignore les frontières et ne connaît pas la différence entre un espace public ou privé ! Jardins ou parcs, pour autant qu'ils jouissent d'un certain calme, qu'ils abritent des milieux naturels variés... et qu'ils soient connectés les uns aux autres, peuvent potentiellement être de véritables réserves naturelles en zone urbaine et en tous cas des biotopes relais très importants pour la biodiversité.

## Conclusion

Considérant qu'aujourd'hui se sont les zones villas anciennes, celles qui sont constituées de vieux jardins, dotés d'arbres centenaires qui sont menacées par l'urbanisation, qui du parc entouré d'immeubles ou du jardin en zone villas abrite le plus de biodiversité et offre le havre de paix à la faune sauvage ?

## Une démarche participative

En 2020, l'association Pic-Vert avait sollicité ses membres pour signaler la biodiversité observée dans leurs jardins. Le numéro du journal de mars 2020 expliquait la démarche et son intérêt.

Les résultats obtenus alors étant prometteurs, l'association a poussé plus en avant le processus en 2025 avec des analyses à l'échelle de quartiers en collaboration avec ses associations partenaires locales.

L'objectif étant de connaître et reconnaître l'existence de biotopes d'intérêt dans les quartiers étudiés, ces premières analyses n'ont pas la vocation d'être exhaustifs mais d'offrir une vue d'ensemble qui, selon les valeurs trouvées, pourront déboucher sur des études plus précises.

Les premières études ont eu lieu en 2025 dans le quartier de Pinchat à Carouge, des Vignes Pont-Rouge à Lancy, des Vidollets et de l'Etang à Vernier. Elles sont importantes car elles servent de test afin de vérifier la pertinence de la méthode choisie et apporter au besoin des réajustements pour les études qui seront engagées par la suite dans d'autres quartiers en 2026.

Les analyses sont encore en cours et les résultats feront l'objet d'un article dans le prochain journal de mars.

## Ce qui importe pour la biodiversité c'est:



© P.-A. Maignin

### L'environnement végétal

Arbre isolé ou bosquet, arbustes variés notamment sous forme de haies, herbes hautes ou gazon ras sont souvent complémentaires pour une même espèce notamment

pour les insectes. Il faut donc une mosaïque végétale de formes différentes. De plus, selon s'il s'agit de plantes indigènes ou exotiques, elles pourront être consommées ou pas par la faune indigène et assurer sa survie ou pas.

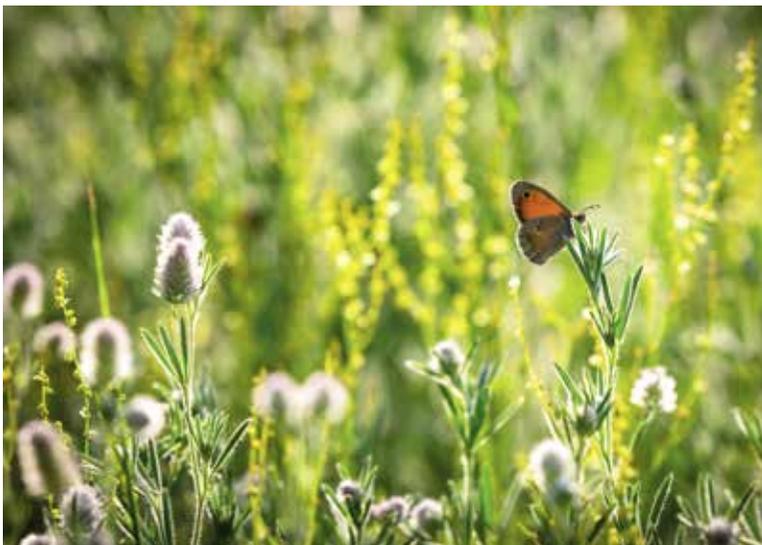


© C. Meissner

### La diversité des biotopes

Forêts, arbres isolés, haies, prairies, gazons, mares, rivières, parois végétalisées et pierriers, sols nus, tas de bois mort, etc., offrent chacun des habitats très différents et particuliers à chaque espèce ani-

male. Une même espèce, selon son stade de développement, passera de l'un à l'autre. A l'exemple des amphibiens qui se reproduiront dans l'eau, pour retourner ensuite vivre sous les feuilles d'une haie et hiberner sous un tas de bois mort.



© AdobeStock\_Pavel Klimentko

### L'âge des éléments naturels

Il n'y a pas que les arbres qui nécessitent des décennies pour déployer leurs bienfaits pour la nature et pour les êtres humains, une prairie

met des années avant de devenir intéressante pour les insectes et il faut du temps pour que l'équilibre physico-chimique naturel d'une mare soit atteint.



© AdobeStock\_Anney

### Le type d'entretien

La fréquence des fauches ou des tailles pratiquées sur les arbres et le fait de laisser sur place les feuilles, les herbes ou le bois morts sous

forme de tas enrichira ou appauvrira le biotope en termes d'habitat. Quant à l'utilisation de pesticides, herbicides ou engrais, elle influera directement sur la richesse en plantes ou en insectes du milieu.



© AdobeStock\_FellowNeko



© CEVA G. Loutan

**La pression exercée sur le milieu**

Alors que fouler un gazon ras n'entraîne que peu de conséquences, le piétinement d'une prairie la détruit. Les chiens qui

divaguent dans les fourrés, les chats qui grimpent aux arbres, les enfants qui pataugent dans une mare, tous ces dérangements et leur fréquence ont un impact direct sur la faune et sa survie.

**La connectivité des milieux**

Les espèces doivent pouvoir se déplacer pour se nourrir et se reproduire, l'éloignement des

milieux, les routes, les grillages, les murs et même la lumière nocturne sont des obstacles parfois infranchissables et souvent mortels selon les espèces. ■

## Pas de chenille, pas de papillon !

Une chenille de la zygène de la Filipendule ou zygène commune *Zygaena filipendulae* ne mange qu'un type de plante bien spécifique (dites Légumineuses ou Fabacées et principalement le lotier *Lotus corniculatus*). Le lotier ne pousse que sur des prairies maigres (non fertilisées), prairies qui mettent, dans de bonnes conditions, une dizaine d'années à se développer. La chenille se fixe que sur une haute tige d'herbe pour faire son cocon vers fin mai, l'émergence du papillon a lieu en juin-juillet. L'herbe ne donc doit être coupée qu'après juillet sous peine de ne jamais voir émerger les papillons. Avec ce seul exemple, on voit que non seulement les espèces végétales sont importantes mais aussi l'entretien que l'on pratique. Quant à la prairie, faut-il préciser que si elle est piétinée, sert de place de jeu et que l'on en ramasse les fleurs, il n'y aura jamais de papillons ? Enfin, comme la zygène est un papillon de nuit, même si elle se déplace de jour, c'est l'occasion de rappeler que l'éclairage nocturne représente un danger équivalent au risque de s'écraser sur un pare-brise en traversant une route. Il s'agit d'une espèce parmi des milliers d'autres choisie pour illustrer l'importance de chaque milieu, mais aussi de la manière dont nous en faisons usage. ■



© Guy Reyfer



© Guy Reyfer



© Guy Reyfer

# Vos observations comptent!



## Observer

En attendant l'étude de leur quartier, les propriétaires sont invités à signaler leurs observations, elles seront utiles pour étayer les connaissances en matière de biodiversité de leur jardin. Il existe de plus en plus de logiciels permettant d'identifier la flore et la faune. La plupart permettent l'identification des espèces courantes, par exemple :

- FlorID
- Pl@ntnet
- PlantSnap
- PictureThis
- Seek
- Flora Incognita
- Birdnet

## Signaler

Il est très important de signaler vos observations afin d'alimenter les bases de données sur lesquelles s'appuient ensuite les bureaux d'études pour compléter leurs propres observations de terrain.

- infoflora.ch
- Naturalist
- Faunegeneve
- Ornitho.ch



© AdobeStock\_Viktorikus Lothar Lenz

## Echanger

Facilitez le travail des mandataires, ne leur transmettez pas vos observations lors de leur passage ou au fur et à mesure. Si vous ne reportez pas vos observations individuelles sur une des bases de données précitées, alors désignez un référent qui compilera les observations au niveau du quartier et les transmettra en une fois au bureau d'études.

**Attention, les photos sont indispensables pour pouvoir valider la donnée, dans le cas des espèces d'intérêt ou rares et surtout des insectes car leur détermination est plus complexe.**

**RENÉ JEMMELY sàrl**

Succ. CORENTIN COLLAUD  
Menuiserie - Ébénisterie

078 618 69 60

CUISINES  
AGENCEMENTS  
PORTES / FENÊTRES

1258 PERLY

c.collaud@hotmail.com



**R. MAZZOLI**

STAFF - PLAFONDS - PLÂTRERIE - CLOISONS MOBILES

R. MAZZOLI SA | Ch. de la Mousse 135 | CH-1226 Thônex - Genève

T. 022 348 39 64

www.mazzoli.ch



# Nourrir les oiseaux en hiver

Avec l'arrivée de l'hiver, les commerces proposent une grande variété de nourriture pour oiseaux en liberté, ainsi que des mangeoires de toutes sortes – certaines maisons pour oiseaux sont si belles qu'on a vraiment envie de les installer dans son jardin ! Mais si on veut vraiment aider les mésanges, les rouges-gorges et autres pinsons, il y a lieu de maintenir l'endroit le plus propre possible pour éviter la propagation des maladies.

**La mangeoire est bienvenue** lorsque la neige recouvre le jardin ou si un gel persistant rend le sol trop dur à fouiller. Il ne faut pas oublier que les oiseaux sauvages qui survivent dans les lieux habités sont malins et qu'ils ont appris à survivre par temps froid bien avant que la mode des mangeoires s'installe. Si on tient à avoir une mangeoire pour observer les oiseaux, on la maintiendra propre en la désinfectant régulièrement à l'eau bouillante, on y déposera de la nourriture de qualité, et on la placera dans un endroit dégagé, afin que les chats ne puissent pas se tenir en embuscade.

## N'oubliez pas l'eau !

Comme nous, les oiseaux mangent et... boivent même en hiver. Il est donc important de prévoir un accès à l'eau. Qu'il s'agisse d'un plan d'eau ou d'une simple écuelle, il s'agit surtout de faire en sorte qu'elle soit dans un endroit sûr ou bien dégagé tout comme la mangeoire.

## L'idéal, c'est que le jardin lui-même soit une table hivernale

On peut déjà y penser en taillant les arbustes et la haie, c'est-à-dire en préservant les branches qui portent des petits fruits. Beaucoup d'espèces se nourrissent des fruits de l'églantier, du troène, du sorbier, du fusain, du cornouiller sanguin, etc.



Ces arbustes sauvages indigènes favorisent non seulement la survie de nos oiseaux en hiver, mais aussi celle de toute la petite faune durant toute l'année, papillons compris.

Au moment de nettoyer son jardin, on peut laisser au sol les glands, les noisettes, les faines des hêtres, bref tout ce qui ressemble à des graines. On peut aussi conserver des feuilles mortes et des branches mortes sous la haie ou les mettre en tas dans un coin du jardin. Ces déchets végétaux serviront de lieux de vie à des petits invertébrés (vers, insectes, araignées, escargots...) que les oiseaux ont l'art de dénicher sans oublier les hérissons qui apprécieront cet abri durant tout l'hiver. Et avant d'arracher une plante desséchée, on peut regarder si elle porte des graines et la laisser à la disposition des becs affamés.

## Le coin compost, une aubaine pour les oiseaux

Un coin de compostage permet non seulement de transformer les déchets de cuisine et de jardin en un terreau riche en engrais, mais c'est aussi une source de petits invertébrés (ils participent au processus de compostage) que les mésanges et les merles visitent tout particulièrement en hiver.

**Enfin, au moment de choisir une nouvelle plante pour son jardin, le bon réflexe est de se poser la question : « Produit-elle des fruits ou des graines qui peuvent nourrir les oiseaux ? »**

Il faut savoir que beaucoup de plantes d'ornement sont stériles. Certaines ont des fleurs magnifiques mais qui ne produisent ni pollen ni nectar pouvant restaurer



Profitez de l'hiver pour observer et répertorier les oiseaux du jardin. Dans le cadre de l'étude de la biodiversité lancée par Pic-Vert et ses associations partenaires, ces observations seront précieuses pour enrichir les données qui récoltées par le bureau d'études lors de leur passage dans votre quartier, pour autant que votre association se soit inscrite pour y participer.

le moindre papillon. C'est le cas, par exemple, de certaines variétés de cerisiers du Japon, dont les parties sexuelles des fleurs se mutant en pétales supplémentaires.

**Pour en savoir plus, consultez et appliquez la charte des jardins**

<https://www.energie-environnement.ch/biodiversite-jardin/charte-des-jardins> ■



© C. Meissner

*Aubépine*



© C. Meissner

*Prunier*



© C. Meissner

*Cornouiller sanguin*



### Profitez de l'action de plantation des haies d'espèces indigènes

Si vous projetez de planter une nouvelle haie ou de remplacer une haie de thuyas ou de lauriers, c'est le bon moment pour réfléchir à la plantation de variétés riches en nectar et en baies pour favoriser la biodiversité de votre jardin.

**Pour en savoir plus consultez le site de l'association :** <https://geneve.assprop.ch/formulaire-dinscription-plantation-des-haies/>



© C. Meissner

*Viorne Aubier*



# L'Association franco-suisse qui voulait sauver l'Aire



Christina Meissner, Députée  
Membre du comité Pic-Vert  
Assprop Genève en collaboration  
avec Christian Starckenmann

À la fin des années 80, c'est le réveil écologique. À Confignon, un groupe de personnes crée un nouveau parti dédié à préserver leur environnement et ils obtiennent 3 sièges. Très vite, ils réalisent que pour améliorer les conditions de la rivière qui coule sur leur commune, une action politique locale n'est pas suffisante. Alors en 1989, ils créent une association, l'Association pour la Protection de l'Aire et de ses Affluents (APAA), qui est transfrontalière.

L'association est emmenée à réfléchir à de multiples problèmes: le comblement des vallons, les décharges qui s'écoulent dans les nants, les stations d'épuration, les projets de construction de routes au bord de la rivière, les pompages, la gestion de l'eau, les pollutions chroniques et accidentelles.



Luc Frison et Christian Starckenmann

À partir des années 2000, Jeanne Blanchet a repris la présidence. Elle était une écologiste convaincue, mais son espoir de pouvoir passer le témoin à une jeune relève ne s'est

pas réalisé. En 2023, l'APAA a cessé d'exister. Pourtant, l'Aire reste fortement polluée. En 2025, la concentration de certains composés phytosanitaires dépasse les normes acceptables de plus de 50 fois et rien n'est fait. Le 1<sup>er</sup> avril 2025, une fausse manœuvre dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates a détruit le petit reste de faune piscicole survivant dans l'Aire. La STEP de Neydens va s'agrandir, donc ses rejets d'eau plus chaude que celle de sources et sa charge en composés médicamenteux, seront en périodes sèches, pratiquement la seule source d'eau pour la rivière. On peut faire mieux!

Lors du transfert des archives de l'APAA sur le site de Mémoire de Confignon, un membre fondateur et un ancien président ont décidé

de documenter l'ampleur du travail citoyen effectué au travers des articles de journaux de l'époque et ses conséquences, mais aussi l'échec de la gestion de l'eau.

L'ouvrage « L'association franco-suisse qui voulait sauver l'Aire » co-écrit par Christian Starckenmann et Luc Frison retrace cette histoire passionnante et fort instructive.

J'ai bien connu cette époque ayant moi-même contribué à la création en 1992 du collectif « Coordination Rivières » qui regroupait 14 associations genevoises et françaises, représentant 35'000 membres, soucieuses de préserver les rivières transfrontalières du bassin genevois. L'APAA en faisait partie. L'Etat des lieux et le Plan d'Actions rédi-

## DEVILLE-MAZOUT SA

---



**MAZOUT**



**CARBURANTS**

**GENEVE**

CHEMIN DU MOULIN DES FRÈRES 4  
1214 VERNIER  
☎ 022 795 05 05

**VAUD**

AVENUE DE LONGEMALLE 17  
1020 RENENS  
☎ 021 635 92 71

✉ INFO@DEVILLE-MAZOUT.CH

🌐 📷 📺 f in

gés par le collectif et transmis aux autorités secouèrent les autorités.

Notre engagement portât ses fruits car les Conseillers d'Etat Claude Haegi, puis Robert Cramer, partageant tous deux une vision politique transfrontalière, engagèrent un programme ambitieux. Des contrats de rivière transfrontaliers furent signés et le programme de renaturation des cours d'eau qui s'ensuivit a déployé ses effets sur le terrain à un rythme soutenu durant 25 ans avant que lui aussi ne s'essouffle.

Rien n'est jamais acquis et il n'y a pas qu'au niveau associatif que les locomotives ne tirent plus les wagons de mesures qui demeurent plus nécessaires que jamais si on ne veut pas perdre les acquis d'une mobilisation salvatrice au siècle passé.

Les personnes porteuses de mémoire nous ont quittées, je pense à Jeanne Blanchet, à Jean-Bernard Lachavanne, d'autres comme Alexandre Wisard ont pris leur retraite. Même si du côté de l'Aire, il faut saluer la persévérance de Margareth Tissot, dont l'Association de Sauvegarde de

Confignon continue aujourd'hui à veiller sur l'Aire ainsi que l'ANPVA, Association Nature et Patrimoine du Vallon de l'Aire, co-présidée par Madame Béatrice Bengtsson et Monsieur Jacques Roulet, la relève motivée se fait rare. L'individualisme triomphe, la mémoire s'estompe.

Pour ne pas oublier, et parce que les luttes de demain doivent s'appuyer sur les leçons du passé, je ne peux que vous encourager à lire cet ouvrage relatant un engagement citoyen mémorable. ■



Le livre «L'association franco-suisse qui voulait sauver l'Aire», de Christian Starkenmann et Luc Frison peut être commandé à [info@memoiredeconfignon.ch](mailto:info@memoiredeconfignon.ch) pour le prix de 15.- plus 2.- frais de port. Le livre est également disponible à la boulangerie d'Onex sur la route de Chancy, à Lully à l'épicerie, le marché de la Plaine du Loup et à la FNAC de la Gare Cornavin.

Versement bancaire: bénéficiaire: Mémoire de Confignon, mention LIVRE

Banque Raiffeisen IBAN CH22 8080 8005 3236 9125 4 ou scannez le code Twint



Mémoire de Confignon



AVEC LA COUVERTURE PIC-VERT  
TOUT DEVIENT CLAIR



[www.lemanrisco.com](http://www.lemanrisco.com)

NOS SERVICES NE SE LIMITENT PAS À VOS LIMITES

ASSURANCES COURTAGE GESTION DE PORTEFEUILLES ENTREPRISES ET PARTICULIERS

Léman Risco SA

▪ 211, Route de Ferney

▪ CH-1218 Le Grand-Saconnex

▪ Tél. +41 (0) 22 338 03 10

▪ [info@lemanrisco.com](mailto:info@lemanrisco.com)



# La nature au cœur de la maison



Viviane Scaramiglia  
Journaliste

**Réinventer notre paysage intérieur pour se reconnecter à la nature, c'est le défi à relever dans un monde où près de 90% de notre temps se passe entre quatre murs. Et si vous optiez pour la déco biophilique, cette tendance verte en plein essor ?**

Le terme biophilie désigne notre affinité innée avec le vivant. Introduit dans les années 60 par le psychanalyste Erich Fromm, puis popularisé par Edward O. Wilson en 1984, ce concept suggère que nous avons biologiquement besoin de la nature pour nous épanouir. Comme l'eau et la nourriture, cette connexion au monde naturel serait essentielle à notre bien-être.

Vous avez l'impression que vous ne parvenez pas à vous détendre, à bien dormir ou à vous régénérer dans vos espaces de vie ?



Une atmosphère imprégnée de nature

Aujourd'hui, des études montrent comment l'aménagement de nos intérieurs peut agir sur notre bien-être, diminuer le stress, favoriser la concentration et améliorer les capacités cognitives. A tel point que le design biophilique appliqué aux espaces de bureau, plus qu'une simple tendance, devient une approche contemporaine pour concevoir et agencer des environnements plus humains et plus performants.

La biophilie est une application pratique de la neuro-architecture, « science qui explique comment les environnements affectent nos émotions et nos comportements et comment ils peuvent influencer de

manière positive ou négative notre bien-être physique et mental », relève Renata Koglin, architecte d'intérieur basée à Genève et Lausanne.

### Plus qu'une simple plante verte

Le concept ne se limite pas à installer un pot de fleurs dans un hall d'entrée. Il s'appuie sur des éléments clés qui touchent à nos sens, nos émotions et notre perception de l'espace, tout en mettant l'accent sur la durabilité. On compte six principes fondamentaux :

**La lumière naturelle** joue un rôle central. Elle favorise la production de sérotonine qui contribue à la sensation de bien-être et de méla-

tonine qui régule notre rythme circadien, les cycles de veille-sommeil et améliore la qualité de notre sommeil. Les architectes, du reste, sont attentifs à maximiser les apports lumineux par de larges baies vitrées, des verrières et des puits de lumière. Elle réduit aussi dans une certaine mesure la dépendance à l'éclairage artificiel, bien qu'il faille y recourir lorsque l'apport naturel est insuffisant, le soir comme de jour. Sachant que les LED assurent rarement le spectre complet de la lumière du jour qui varie constamment (froide à chaude et de la plus lumineuse à la moins intense), il est conseillé de recourir à l'éclairage circadien, dit aussi biodynamique. C'est le cas de certaines



GSP  
Groupement professionnel suisse  
pour les pompes à chaleur

MyGroup  
Services

**POMPE À CHALEUR  
SOLAIRE THERMIQUE  
PHOTOVOLTAÏQUE  
GÉOTHERMIE**

**CHAUFFAGE  
ASSISTANCE SA**



+41 22 338 35 25

www.chauffage-assistance.ch

info@chauffage-assistance.ch

ampoules LED à variateur qui imitent la lumière naturelle. Quant à nos plantes d'intérieur et murs végétaux, ils aiment les éclairages à spectre PAR (rayonnement actif photosynthétique).

**Et les bienfaits de l'obscurité complète?** Le design biophilique n'aborde pas directement la question. Mais des études récentes confirment que dormir dans le noir complet assure des nuits réparatrices et se révèle bien meilleur pour la santé. Il n'existe pas de solutions universelles. Pour certains, la nuit noire crée un sentiment anxieux et peut effrayer les petits. D'où l'utilisation d'une veilleuse douce. Quant à ceux qui aiment se réveiller avec la lumière du jour, ils laissent les volets ou les rideaux entrouverts.

**Les matériaux naturels** – bois, pierre, bambou, liège, osier, laine, coton, fibres naturelles – sont

autant de matières vivantes qui ont une texture, un grain, une histoire et qui éveillent le toucher.

**La présence végétale.** Plantes, murs végétaux, jardins d'intérieur, cet univers naturel, judicieusement sélectionné selon ses vertus, prend en compte non seulement l'esthétique, mais aussi certains bienfaits dans les espaces de vie: amélioration du confort thermique, maintien d'un taux d'humidité agréable, amélioration de la qualité de l'air, réduction de la pollution sonore.

**Les formes organiques.** Le mobilier fuit les lignes droites au profit de courbes douces et de lignes fluides inspirées par la nature, comme une table basse en forme de galets, de flaque ou de nuage, un canapé galbé aux accoudoirs arrondis et au dossier enveloppant, des fauteuils coquille en forme de pétale ou d'œuf qui renforcent l'esprit cocon.

Les fractales, ces beautés géométriques naturelles (observées par exemple dans la fougère, un cristal de neige, un chou romanesco, un pissenlit en graines), sont aussi sources d'inspiration de motifs décoratifs

**Le lien symbolique avec la nature passe également par les couleurs** – vert apaisant, tons terreux, bleu, terre cuite –, des papiers peints, des objets, des imprimés, des tableaux, gravures, images à thèmes végétaux... On peut aussi investir dans des meubles qui se patinent avec le temps et qui créeront de nouvelles nuances et textures dans le paysage intérieur.

**Les sons du vivant.** C'est de saison, la chaleur et le crépitemment de la flamme dans la cheminée sont aussi bienfaisants que le bruit de l'eau, qu'il s'agisse d'une simple fontaine de table ou d'un aquarium. Il existe aussi des bougies à mèche en bois,

en cire naturelle, qui crépitent délicatement.

**Connexion visuelle avec l'extérieur.** Les espaces de transition entre l'intérieur et l'extérieur ont leur importance, qu'il s'agisse d'une véranda, d'un balcon végétalisé ou du rebord des fenêtres. Même en pleine ville, le regard peut trouver un point d'ancrage pour se détendre.

Etagères en bois brut et plan de travail en pierre dans la cuisine, plantes dépolluantes comme le genre *spathiphyllum* ou *sansevieria* dans la chambre, canapé aux contours fluides dans le salon, revêtements en pierre naturelle dans la salle de bains, il existe bien des manières de réintroduire le vivant chez soi. Un pot de basilic, une table en bois massif, une lumière bien orientée, il ne suffit que de quelques gestes pour que l'intérieur s'apaise et respire enfin. ■

## Les plantes dépolluantes à adopter

Les expériences de la Nasa menées à la fin des années 80 ont montré que les plantes peuvent purifier l'air en absorbant des polluants comme le benzène, les formaldéhydes, le xylène, le monoxyde de carbone et l'ammoniac. L'utilisation des bactéries des systèmes racinaires pour améliorer l'assainissement est une piste de recherche plus récente.

Voici des plantes d'intérieur à privilégier



Le palmier d'arc est aussi un très bon humidificateur naturel



Le beaucarnea ou pied d'éléphant, robuste et très graphique, absorbe notamment la fumée de cigarette



## Les plantes dépolluantes à adopter



La fougère de Boston, est efficace grâce à son épais feuillage



Le croton au feuillage panaché participe à l'élimination des formaldéhydes



La famille des philodendrons au feuillage luxuriant constitue d'excellents purificateurs d'air



Le lierre purifie nos intérieurs et élimine également 60% des particules de moisissures en suspension dans l'air, sources d'allergies



La sansevière filtre efficacement de nombreux polluants



Les dracaenas ou dragonniers, efficaces mais également toxiques pour les animaux de compagnie

## Les plantes dépolluantes à adopter



Le ficus elastica ou caoutchouc est aussi efficace pour émettre de l'oxygène



Le spathiphyllum ou fleur de lune. Mais attention, la plante peut intoxiquer les animaux de compagnie



Le ficus sabre peut servir d'appoint à d'autres plantes dépolluantes pour absorber le formaldéhyde



Le chlorophytum, excellent dépolluant du monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote



## Soutien au solaire menacé



Alain Gaumann  
Membre du Comité Pic-Vert  
Assprop Genève

Ces dernières années la quantité de courant produit par les installations photovoltaïques a très fortement augmenté en Suisse, passant de 1,1 TWh en 2015 à 5,9 TWh en 2024. Le potentiel

de croissance est encore énorme : d'ici quelques décennies, en complément de l'hydraulique, près de la moitié de l'électricité consommée en Suisse pourrait être fournie par le solaire !

Mais plutôt que de booster le solaire, notre ministre de l'énergie, M. Albert Rösti, propose d'autoriser à nouveau la construction de centrales nucléaires, qui, au mieux, pourraient être construites à l'horizon 2050 alors que c'est aujourd'hui que nous avons besoin d'énergie. D'autre part, personne ne veut investir dans le nucléaire tant la rentabilité financière est médiocre, sans parler des risques et des déchets que nous léguerons aux générations



© Zillivcec - Fotolia.com/jpg

futures, alors que pour le solaire la rentabilité est démontrée.

Parallèlement, en marge des discussions sur les accords du marché de l'électricité avec l'Union européenne, des articles inquiétants paraissent dans les journaux prédisant que les propriétaires de petites installations photovoltaïques ne recevraient plus grand chose, voire devraient payer pour injecter dans le réseau le courant qu'ils ne consommeraient pas...

Il n'en fallait pas plus pour que les demandes d'autorisation de nouvelles petites installations solaires par les propriétaires baissent de près de 30%, passant de 5'137 en janvier à 3'639 en juillet 2025!

Il faut de toute urgence que le Conseil fédéral, les autorités locales et les entreprises électriques envoient un signal clair: réaffirmer que le solaire est l'un des piliers essentiels de la transition énergétique pour sortir du nucléaire et des énergies fossiles.

De plus, un prix plancher de rachat du courant photovoltaïque, qui permette l'amortissement et une certaine rentabilité des installations doit être garanti.

Il est essentiel que les démarches administratives soient simplifiées. Aujourd'hui les installateurs disent qu'ils passent autant de temps sur l'ordinateur que sur les toits! ■

**Solu Tubes®** SA  
Assainissement de conduites

Eco technology sans bisphénol

Après - Protégé      Pendant - Sablé      Avant - Rouillé

**STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION pour une eau propre et fluide!**

- > Nettoyage mécanique par sablage.
- > Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).
- > Protection anti-corrosion garantie, **sans entretien ultérieur.**
- > Idéal pour conduites d'eau sanitaire, de chauffage (également au sol), piscines, etc.
- > Equipe de professionnels, compétente, **expérimentée** et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE Rue J-Girard 24 T 022 368 30 04 F 022 368 30 07	1470 ESTAVAYER-LE-LAC ch. des Tenevières 19 T 026 664 00 04 F 026 664 00 07	1036 SULLENS Ch. du Verger 2 T 021 731 17 21 F 021 731 50 91	1895 VIONNAZ Av. du Léman 8 T 027 281 30 04 F 027 281 30 07
---	--	---	--

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch

Code d'accès pour les réponses aux questions sur le site Internet [geneve.assprop.ch](http://geneve.assprop.ch)



A défaut d'avoir reçu ou trouvé de beaux exemples récents à Genève, voici quelques images du nouveau quartier du PAV (Praille Acacias Vernets) qui s'érige au Quai des Vernets

### Ce qu'en disent les constructeurs

«Situé au bord de l'Arve, ce quartier constitue la première phase du projet (PAV) qui a pour but de réinventer le «vivre en ville» et de transformer le visage de l'agglomération genevoise.» Losinger Marazzi

«La construction du Quai Vernets marque une étape importante dans le projet urbain PAV, qui vise à transformer la zone en l'un des quartiers urbains les plus innovants et durables d'Europe. Le PAV espère offrir un environnement naturel qui encourage les activités de plein air avec 25'000 m<sup>2</sup> d'espaces verts tout en préservant la biodiversité locale.» Bernard Nicod

«En bordure de l'Arve, Quai Vernets est un espace de verdure au cœur de Genève. Dans un contexte urbain dense, la nature y tient une place à part entière. L'environnement végétalisé et des lieux de vie attractifs font de Quai Vernets une localité où il fait bon vivre». [quai-vernets.ch](http://quai-vernets.ch)

### Ce qu'on en pense

Pourquoi des barres, toujours des barres?

Chaque nouveau quartier offre la même morphologie depuis plus de cinquante ans: des barres, des barres et des barres! Il y en a barre!

Pour quelles raisons l'État n'envisage-t-il pas une autre morphologie comme à Singapour, une ville dense, aux formes organiques, résolument tournées vers l'avenir mais élégantes?

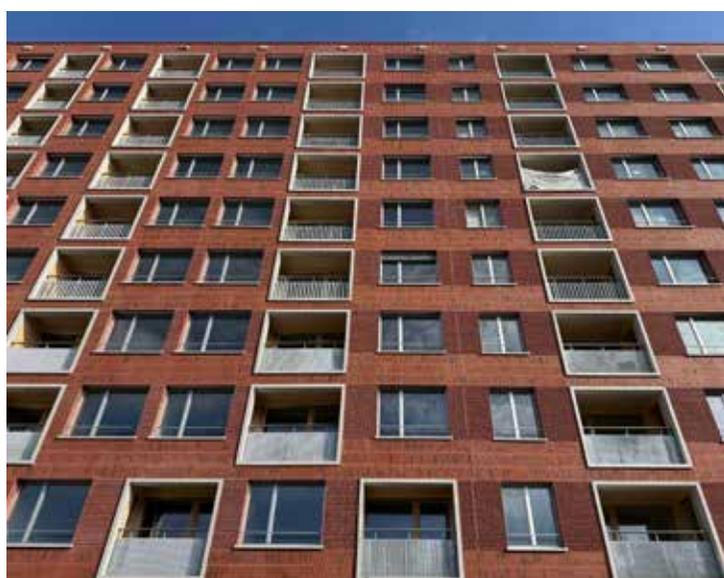
Décidément, il n'y a que des bétonneurs avec une calculatrice à la place du cœur pour imaginer qu'un touriste vienne s'extasier devant ce quartier des Vernets et des habitants être heureux dans toute cette minéralité.

La procédure et la norme n'y sont pas pour rien, nous y reviendrons dans un prochain journal.





PIC BÉTON



Fermeture annuelle

Pic-Vert prend du repos  
et ferme ses bureaux  
du vendredi 19 décembre 2025  
au lundi 12 janvier 2026.



**QUALITÉ ET FIABILITÉ**  
**LE CHOIX DES GRANDES MARQUES**  
**SERVICE APRÈS-VENTE TOUTES MARQUES**



**Chalut**  
Green Service

JUSSY 022 759 91 91  
MIES 022 755 60 22  
ACLENS 021 731 29 91

[www.chalut-greenservice.ch](http://www.chalut-greenservice.ch)

# Ne faites pas confiance aux chauffages au sol de plus de 35 ans !

Les chauffages au sol vieux de plus de 35 ans doivent faire l'objet d'une analyse. En effet, nombreuses sont les anciennes conduites de chauffage au sol qui sont fabriquées à partir de plastique. Elles se fragilisent et s'encrassent avec le temps. Si vous ne réagissez pas à temps, les conséquences peuvent être coûteuses. Voilà pourquoi il est fortement conseillé de réaliser une analyse préventive.

## LES CONDUITES SE FRAGILISENT

Les chauffages au sol garantissent confort et gain de place. Néanmoins, la distribution de chaleur invisible prend de l'âge. Elles se fragilisent et s'encrassent, les deux causes principales de la perte d'efficacité des systèmes de chauffage au sol. Si les problèmes ne sont pas identifiés à temps, les dommages sont la plupart du temps irréparables. Ces problèmes touchent plus particulièrement les systèmes installés entre 1970 et 1990, car, à l'époque, les conduites étaient généralement fabriquées en matière plastique simple. Ces dernières se fragilisent avec le temps.

## DES SOLS FROIDS. QUE FAIRE?

Lorsque votre chauffage au sol ne vous fournit plus les performances souhaitées, que certaines pièces restent froides et que la régulation ne fonctionne pas correctement, il est préférable de faire intervenir un spécialiste. Ce dernier devra inspecter l'installation sur place dans les moindres détails.

## DE LA CLARTÉ GRÂCE À L'ANALYSE

Il est impératif d'analyser l'ensemble des composants et d'évaluer les résultats sur la base de valeurs indicatives normalisées de la SICCC. Ce n'est qu'après une analyse complète que vous connaîtrez clairement l'état réel de votre chauffage au sol. Une telle analyse peut déjà être effectuée pour quelques centaines de francs et permet de déterminer formellement la faisabilité d'un assainissement.

## COUCHE PROTECTRICE

La version originale pour l'assainissement des conduites par l'intérieur a été commercialisée en 1999 par Naef GROUP. Elle permet d'assainir les chauffages au sol existants sans travaux de chantier. Le revêtement intérieur sert ici d'enveloppe protectrice pour éviter toute fragilisation supplémentaire.



Identifier à temps les problèmes de chauffage au sol et éviter le chantier.

## 10 ANS DE GARANTIE

Le HAT-System est le seul procédé d'assainissement des conduites par l'intérieur garantissant l'étanchéité à l'oxygène conformément à la norme DIN 4726 des conduites en plastique équipant les chauffages au sol. Il arrête ainsi le vieillissement. De cette manière, le prolongement de la durée de vie des conduites est garanti. En parallèle, tous les autres composants essentiels du chauffage au sol sont entretenus ou remplacés. La désidérabilité de la version originale est mise en valeur par une garantie de 10 ans.

## ASSAINIR AU LIEU DE RINCER

Depuis quelques années, divers prestataires proposent également des rinçages ou encore des procédés de nettoyage. Il est important de savoir que ces alternatives ne permettent pas de résoudre le véritable problème, à savoir la fragilisation du matériau de la conduite. En revanche, le HAT-System permet d'assainir réellement le chauffage au sol.

## RÉSERVER UNE ANALYSE PRÉVENTIVE

L'analyse de l'état est effectuée par un spécialiste de Naef GROUP chez vous pour seulement **CHF 280.- au lieu de CHF 380.- (offre spéciale)**. L'analyse comprend un état des lieux actuel selon les directives en vigueur et des conseils concernant les étapes suivantes. mesures à prendre.



Scannez le QR-Code et demandez un entretien conseil sans engagement.

Naef GROUP  
Route du Pré-du-Bruit 1, 1844 Villeneuve  
Tél.: +41 24 466 15 90  
Adresse e-mail: [info@naef-group.com](mailto:info@naef-group.com)  
[www.chauffageausol.ch](http://www.chauffageausol.ch)



Un numéro vous manque ?  
Prenez contact avec notre secrétariat  
et nous nous ferons un plaisir  
de vous le faire parvenir.

📞 022 810 33 20

# Adhérez à l'Assprop



## Formulaire d'adhésion à renvoyer au secrétariat

Assprop.ch - Rue Jean-Sénébier 20 - 1205 Genève - CCP 01-29971-8 - IBAN CH58 0900 0000 1201 3990 7

L'adhésion peut également s'effectuer 'en ligne' [www.assprop.ch](http://www.assprop.ch)

Canton sur lequel se trouve le bien immobilier  Genève  Vaud  Autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

Le soussigné demande son adhésion à l'Assprop en tant que  propriétaire  co-propriétaire  locataire

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

No de tél. privé \_\_\_\_\_ No de tél. prof. \_\_\_\_\_

L'adresse privée ci-dessus ne correspond pas à celle du bien dont je suis propriétaire ou co-propriétaire.  
L'adresse du bien immobilier est la suivante:

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Les statuts de l'Assprop sont disponibles sur le site Internet [www.assprop.ch](http://www.assprop.ch)  
Finance d'entrée de 20 CHF + cotisation annuelle 120 CHF.

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Comment avez-vous découvert l'association? \_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner à PilierPublic pour être informé des avis d'enquête publique (cf. [geneve.assprop.ch/prestations/offres-speciales](http://geneve.assprop.ch/prestations/offres-speciales))



QR Code pour  
payer directement  
votre cotisation